



Programme d'Appui aux Collectivités locales pour l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement au Sénégal

Le PaceaS a permis l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement des populations de cinq collectivités locales des régions de Matam et Tambacounda, grâce à l'élaboration de plans sectoriels d'investissement, à la mise en place de dispositifs durables de gestion des services d'eau potable et d'assainissement, à la définition de solutions techniques adaptées et au renforcement des acteurs locaux.





La genèse du projet

En 2006, le Gret a reçu des sollicitations « d'associations françaises de migrants originaires des régions de Matam et Tambacounda ». Parallèlement, au Sénégal plusieurs collectivités locales disposant de Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement ont exprimé leurs besoins via les Agences Régionales de Développement. Suite à des diagnostics de terrains et des recherches de financement, le PacepaS a pu voir le jour.

Avec un taux d'accès à l'eau potable en zone rurale de 80 % en décembre 2011, le Sénégal est sur le point d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Toutefois des difficultés subsistent sur le terrain, en particulier dans la zone d'intervention où les problématiques suivantes avaient été soulevées au démarrage du programme :

- Une zone de socle, des forages faiblement productifs et des solutions techniques existantes inadaptées aux grosses localités de 3 000 à 15 000 habitants ;
- Des infrastructures à l'arrêt depuis plusieurs années du fait d'une gestion technique et financière défailante ;
- Des problèmes de tensions intra-villageoises autour des forages ;
- Un bon taux d'assainissement individuel mais un assainissement collectif déficient.

Des objectifs dépassés grâce à des acteurs impliqués

Le projet PacepaS visait à améliorer la santé des populations de gros bourgs ruraux par le **développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement**. 18 000 personnes étaient initialement ciblées pour l'accès à l'eau potable. **Grâce à la mobilisation des partenaires techniques et financiers et des acteurs du secteur**, plus du double bénéficient aujourd'hui d'un accès durable à un service d'eau potable de qualité.

Les Agences Régionales de Développement de Matam et Tambacounda ont joué un rôle moteur au côté du Gret dans la mise en œuvre du programme.

Les associations de ressortissants émigrés ont facilité la mobilisation des acteurs locaux et de financements complémentaires.

Au niveau local, 7 Asufor, les élus et agents de 5 Collectivités locales, les Divisions Régionales de l'Hydraulique, les Brigades des Puits et Forages, les Services Régionaux de l'Assainissement, de l'Environnement et de l'Hygiène ont participé activement à la réalisation des différentes activités.

Au niveau central, la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance, la Direction de l'Hydraulique Rurale et la Direction de l'Assainissement Rural ont été largement impliquées tout au long du programme.

Des opérateurs privés ont été renforcés dans leurs compétences : 17 entreprises de travaux, 2 délégataires de gestion de service d'eau potable et 3 exploitants délégués.

Partenaires du PacepaS

GRET
Professionnels du développement solidaire



ARD Matam
Agence Régionale de Développement de Matam



ARD Tambacounda
Agence Régionale de Développement de Tambacounda



SEMIS
Service de l'Énergie en Milieu Sahélien



Les principaux résultats atteints

- **La maîtrise d'ouvrage locale renforcée.** Les 5 collectivités locales ont été appuyées dans la réalisation de deux **Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement** (Communautés Rurales) et d'un Plan Directeur d'Assainissement (Commune de Diawara). Les collectivités locales, de même que les Asufor mises en place, ont participé à la **validation des études**, à la **sélection des entreprises de travaux et des délégataires** de gestion et sont aujourd'hui en capacité de **contrôler les performances des délégataires** de gestion et d'exiger un service **d'eau potable de qualité**.
- **De nouveaux modes de gestion du service de l'eau potable testés.** La principale innovation du projet réside dans les dispositifs de gestion mis en place. Dans 5 localités, la gestion du service a été déléguée à des **petites entreprises sénégalaises professionnelles du secteur de l'eau potable** suite à une procédure d'appels d'offres. Les contrats d'affermage sont signés entre les Asufor et les fermiers qui ont investi dans le matériel d'exhaure et qui sont en charge de la production, de la maintenance, de la distribution de l'eau et du recouvrement des factures. Les Asufor, accompagnées par les services de l'Etat et les collectivités locales, sont en charge du **contrôle et du suivi des performances du service**. Elles assurent le renouvellement et les extensions grâce à une redevance versée par le délégataire. Dans les autres localités, les Asufor ont contracté avec des exploitants délégués (régies intéressées).
- **Des solutions techniques pour des gros bourgs validées.** Une **station de potabilisation** en continu et modulable de 25 à 40 m³/h a été réalisée à Diawara pour renforcer les deux forages existants. Celle-ci permet désormais de subvenir aux besoins des populations. Des réseaux maillés, des réseaux multivillages et des systèmes multi-forages ont été réalisés pour répondre au mieux aux besoins des gros bourgs ruraux à centre dense. Par ailleurs, l'accent a été mis, dans les différentes localités, sur la **distribution de l'eau à domicile** avec plus de 1 000 branchements grâce à des subventions et la réduction du coût de branchement (boîte à compteurs partagés).
- **Les besoins en assainissement pris en compte.** La commune de Diawara a été la 1^{ère} commune rurale au Sénégal à se doter d'un **Plan Directeur d'Assainissement** grâce à l'appui du programme et des services régionaux de l'assainissement. Il prend en compte à la fois la problématique de l'assainissement liquide individuel et communautaire, mais aussi celles déchets solides et des eaux pluviales. **L'approche filière de l'assainissement** (collecte, évacuation, traitement, stockage) a été prise en compte permettant de définir 14 actions prioritaires. Un dépôt d'ordure contrôlé a ainsi pu être réalisé. Dans d'autres collectivités des latrines scolaires ont été réalisées, et dans l'ensemble des localités, les élèves ont été sensibilisés à **l'hygiène de l'eau et à l'assainissement**.

Les résultats en chiffres

- 37 600 habitants desservis dans les 2 localités ;
- Une station de potabilisation de 20 à 40 m³/h et un forage de 20m³/h réalisés, 11 pompes et 4 groupes électrogènes installés ;
- 3 châteaux d'eau, 48 km de réseau AEP, 20 bornes fontaines, 1 000 branchements particuliers et 6 abreuvoirs réalisés ;
- 8 forages, 5 châteaux d'eau et 13 km de réseau AEP réhabilités ;
- 5 blocs sanitaires scolaires et 1 dépôt d'ordures contrôlé construits ;
- 2 PLHA et 1 PDA réalisé.





Zoom sur les délégataires

L'entreprise délégataire des réseaux de Moudery, Tuabou et Tourimé, le **GIE Keur Mbaye**, est dirigée par un ancien agent de la SDE. Celle-ci gère aujourd'hui plus de 515 abonnés (15 000 usagers). Plus de 7 800 m³ d'eau sont produits par mois et l'eau est vendu entre 450 et 500 Fcfa/m³.

Le délégataire du réseau de Diawara/Yellingara, l'entreprise **Daroul Hijjira**, dispose d'une solide expérience dans les travaux d'eau potable et a souhaité diversifier son activité. Il produit actuellement plus de 67 00 m³/mois et l'eau est vendue à 400 FCFA/m³ à près de 15 000 usagers (386 abonnés).

Les 2 délégataires ont investi chacun à hauteur de plus de 5 000 000 Fcfa dans le matériel d'exhaure : pompes immergées, pompes doseuses et groupes électrogène de secours garantissant ainsi leur bon entretien et leur renouvellement.

Evaluation et perspectives

Une **évaluation des dispositifs de gestion** mis en place dans le cadre du PaceaS a été réalisée, permettant en particulier d'évaluer les performances techniques, commerciales et financières des gestionnaires d'eau potable mis en place, de s'assurer de la pérennité des dispositifs de gestion déléguée en analysant le rôle de chaque acteur et de proposer des pistes d'amélioration des dispositions contractuelles. Les réformes en cours au Sénégal dans le secteur de l'hydraulique en zones rurales et semi-rurales devraient tirer partie de cette expérience.

Les Agences Régionales de Développement de Matam et Tambacounda et le Gret sont sollicitées par les Collectivités Locales des deux régions et par les associations de migrants pour poursuivre les expériences du PaceaS et consolider les acquis dans une deuxième phase de projet. Les recherches de financement sont en cours.

Contacts

Babacar Gueye

Gret - Antenne Bakel,
BP 05, HLM s/c ARD, Bakel, Sénégal
+221 33 980 33 50
gueye.senegal@gret.org

Guillaume Bastard

Gret - Représentation Sénégal
Hann Mariste, Dakar, Sénégal
+221 33 849 35 38
bastard@gret.org

Frédéric Naulet

Gret
Campus du Jardin tropical
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex France
naulet@gret.org

Durée du projet

4 ans de 2008 à 2012

Budget

1,2 millions d'euros

Partenaires financiers

SEDIF, AESN, Fonds Eau Veolia-Grand Lyon, Fondations Adoma, Aftam, Sigeif, Ville de Paris, Associations de migrants, PAISD, Délégataires, Usagers et Collectivités locales



Pour tout complément d'information
www.gret.org